

Technicien des services à l'énergie

RNCP42138 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	CS — Certificat de spécialisation
Code(s) NSF	227
Formacode(s)	24162
Code(s) ROME	H2701
Code(s) CFD	46122703 (CS4)
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/09/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire du certificat de spécialisation "technicien des services à l'énergie" est amené à assurer la conduite et la maintenance des systèmes énergétiques de forte puissance.

Il fait partie d'une entreprise qui inscrit son action dans un contexte technologique et réglementaire exigeant sur :

- la garantie de résultat d'économies d'énergie et d'efficacité énergétique ;
- la gestion rationnelle du bouquet énergétique, avec développement de la proportion de chaleur renouvelable ;
- la maîtrise des effluents et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du certificat de spécialisation "technicien des services à l'énergie" exerce les activités professionnelles suivantes :

- la conduite optimisée ;
- la conduite palliative en cas de défaillance ;
- la maintenance préventive ;
- la maîtrise des risques liés à la sécurité, à la santé et à l'environnement.

Ces activités nécessitent une intégration de la culture du service et du résultat et des compétences en matière de pilotage d'installation, sécurisation, communication, analyse, gestion.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Préparation d'une intervention :

- S'informer, rechercher les données en matière de sécurité relatives au site et à l'installation
- Recueillir des informations relatives au site et à l'installation
- Mettre à disposition des informations ou des données sous forme orale, écrite, informatique
- Décoder les documents techniques
- Extraire du contrat les informations nécessaires à la conduite et/ou la maintenance
- Evaluer les coûts en fonction des solutions adoptées

Interventions de conduite et de maintenance :

- Mettre en œuvre le plan de prévention adapté
- Assurer la traçabilité des interventions et évènements

- Effectuer des essais
- Démarrer et arrêter l'installation
- Mesurer les grandeurs physiques représentatives du fonctionnement
- Consigner et déconsigner l'installation
- Paramétrer les régulateurs et les programmeurs
- Contrôler un fonctionnement
- Choisir l'outillage, les appareils de mesure et le matériel adaptés
- Respecter un protocole de maintenance courante
- Maintenir un régime stable et/ou optimiser le fonctionnement
- Diagnostiquer une défaillance
- Comparer les relevés effectués avec les valeurs cibles
- Déterminer les causes de perturbation d'une installation

Activités en milieu professionnel :

- Identifier les risques pour les personnes, les installations et l'environnement
- Dialoguer dans un langage adapté à l'interlocuteur en fonction des technologies utilisées
- Réceptionner les travaux d'installation ou de maintenance
- Assurer le suivi des consommations et des stocks
- Planifier des interventions

Blocs de compétences

RNCP42138BC01 — Préparation d'une intervention

LISTE DE COMPÉTENCES

- S'informer, rechercher les données en matière de sécurité relatives au site et à l'installation
- Recueillir des informations relatives au site et à l'installation
- Mettre à disposition des informations ou des données sous forme orale, écrite, informatique
- Décoder les documents techniques
- Extraire du contrat les informations nécessaires à la conduite et/ou la maintenance
- Evaluer les coûts en fonction des solutions adoptées

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics, privés sous contrat), apprentissage (CFA et sections d'apprentissage habilités), formation professionnelle continue (établissements publics) : ponctuelle écrite

Autres candidats : ponctuelle écrite

RNCP42138BC02 — Interventions de conduite et de maintenance

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre en œuvre le plan de prévention adapté
- Assurer la traçabilité des interventions et événements
- Effectuer des essais
- Démarrer et arrêter l'installation
- Mesurer les grandeurs physiques représentatives du fonctionnement
- Consigner et déconsigner l'installation
- Paramétrer les régulateurs et les programmeurs
- Contrôler un fonctionnement
- Choisir l'outillage, les appareils de mesure et le matériel adaptés
- Respecter un protocole de maintenance courante
- Maintenir un régime stable et/ou optimiser le fonctionnement
- Diagnostiquer une défaillance
- Comparer les relevés effectués avec les valeurs cibles
- Déterminer les causes de perturbation d'une installation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics, privés sous contrat), apprentissage (CFA et sections d'apprentissage habilités), formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF

Autres candidats : ponctuelle pratique

RNCP42138BC03 — Activités en milieu professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les risques pour les personnes, les installations et l'environnement
- Dialoguer dans un langage adapté à l'interlocuteur en fonction des technologies usitées
- Réceptionner les travaux d'installation ou de maintenance
- Assurer le suivi des consommations et des stocks
- Planifier des interventions

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics, privés sous contrat), apprentissage (CFA et sections d'apprentissage habilités), formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF

Autres candidats : ponctuelle orale

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises gestionnaires de services à l'énergie (conduite et maintenance de systèmes énergétiques de forte puissance)

Le titulaire du certificat de spécialisation "technicien des services à l'énergie" intervient majoritairement pour le compte d'opérateurs en efficacité énergétique sur les réseaux de chaleur ou de froid, en milieu hospitalier et/ou en milieu industriel et/ou en milieu urbain. Les installations, sur lesquelles il exerce son activité, font appel à la gestion combinée d'énergies. Ces énergies sont transformées, transportées, distribuées et éventuellement stockées à partir d'énergies fossiles ou renouvelables sous forme d'énergie électrique, de fluides techniques tels que l'eau chaude, l'eau surchauffée, la vapeur ou d'autres fluides techniques.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien de services énergie

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 701 €
Familles professionnelles (FAP)	E0X30 — Pilotes d'installation lourdes des industries de transformation et d'énergie · tension 5/5 (Très élevée) E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée) E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	16 411
Jugés difficiles à recruter	37 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	E0X30 — Pilotes d'installation lourdes des industries de transformation et d'énergie E5X70 — Techniciens des industries de process E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est composé à parité :

1° De professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;

2° De membres de la profession correspondant au champ du diplôme choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés.

Si cette parité n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	10 410 €
Selon la branche	8 500 € – 20 437 €
Prise en charge	Branches concernées
10 410 €	Valeur par défaut · 209 branches
20 437 €	CPNE de l'exploitation des équipements thermiques et de génie climatique, CPNEFP ICGV entreprises de la viande
8 620 €	CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager
8 500 €	CPNE Branche Caoutchouc

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/09/2031
Date de dernière délivrance possible	31/08/2032

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP36334

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP36334

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Lien Eduscol : Référentiels des diplômes professionnels - annexes

Lien Légifrance : Arrêté du 22 février 2010 portant création de la mention complémentaire « technicien(ne) des services à l'énergie » et fixant ses conditions de délivrance

Lien Onisep : CS technicien des services à l'énergie - Onisep

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	4
Organismes gestionnaires (CFA)	4
Organismes formateurs	4
Régions couvertes	4
Départements couverts	4
Organismes certifiés Qualiopi	4
Sessions	de 09/2026 à 07/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).